

A l'attention de :

Monsieur le Maire Monsieur l'Adjoint délégué aux affaires scolaires

Mairie de Ste Foy de Peyrolières 2, Av du 8 mai 1945 31470 Ste Foy de Peyrolières

Ste Foy, le 22/02/2012

Objet : fermeture d'une classe de maternelle

La dernière réunion du CDEN à confirmé l'option de fermeture d'une classe de maternelle, prise par l'autorité académique, pour la rentrée 2012.

Nous sommes bien conscients des difficultés qu'il y aurait à s'opposer à cette orientation au vu des effectifs prévisibles en septembre et du seuil de fermeture en vigueur.

Nous demeurons néanmoins vigilant sur l'évolution des inscriptions.

Nous déplorons fortement cette situation qui conduira à la fermeture de 2 postes et, en principe, à la suppression de la journée de « décharge » du chef d'établissement. Il ne s'agit pas en outre d'un signal positif en terme de dynamique du village. Et lorsque, dans quelques années, les effectifs augmenteront nous serons confrontés au problème de classes chargées si les seuils d'ouverture sont les mêmes qu'aujourd'hui. Cela risque de mobiliser à nouveau et à son corps défendant une communauté scolaire de Ste Foy qui a montré l'année dernière une capacité certaine de réaction. Nous serons en tous cas présents pour participer à ce type d'engagement.

Le bureau,

Ce nombre évoluera d'ici à septembre mais certainement pas suffisamment pour atteindre le seuil de 84 qui permettrait le maintien des 4 classes.

Il n'y aura malheureusement pas une arrivée spontanée d'enfants de 3 ans à la rentrée à cause, notamment, d'une faible urbanisation dans la commune depuis quelques années.

Face à la dure réalité des chiffres il ne serait pas responsable de notre part d'appeler à la mobilisation comme l'année dernière, même si nous déplorons fortement cette situation (nous l'avons fait savoir à la mairie et à l'inspection d'académie) qui conduira à la fermeture de 2 postes (celui de l'enseignant et celui de l'ATSEM) et à la perte de la journée de « décharge » de la directrice.

En 2011, les effectifs permettaient très légitimement de s'opposer avec force à une éventuelle fermeture. Il n'en est pas de même cette année avec une prévision de 23-24 élèves par classe. Les syndicats et les associations de parents d'élèves ont déjà beaucoup de difficultés à obtenir gain de cause pour des situations plus critiques.

En revanche, dans 2 ans, le nombre d'inscription pourrait augmenter et il y à une belle mobilisation en perspective pour éviter une surcharge des classes.

Nous vous tiendrons naturellement informés de l'évolution de cette question et sommes à votre disposition pour toute remarque.



Le bureau

Autres destinataires :